



CHAMPIONNATS DE LIGUE SENIORS

ACCESSIONS-RETROGRADATIONS

à l'issue de la saison 2017/2018

(sous réserve des décisions et des procédures en cours)

DISPOSITIONS TRANSITOIRES

Dispositions à prendre au titre des championnats de la saison 2017-2018 pour le Régional 1.

Les relégués N 3 sont répartis sur les 3 groupes de Régional 1, sans distinction de leur ancienne ligue d'origine.

3 descentes de National 3		
Niveau	Accessions	Rétrogradations
R1	Le 1 ^{er} de chaque groupe.	Les 2 derniers de chaque groupe.

4 descentes de National 3		
Niveau	Accessions	Rétrogradations
R1	Le 1 ^{er} de chaque groupe.	Les 2 derniers de chaque groupe + le moins bon douzième.

5 descentes de National 3		
Niveau	Accessions	Rétrogradations
R1	Le 1 ^{er} de chaque groupe.	Les 2 derniers de chaque groupe + les 2 moins bons douzièmes.

6 descentes de National 3		
Niveau	Accessions	Rétrogradations
R1	Le 1 ^{er} de chaque groupe.	Les 3 derniers de chaque groupe.

7 descentes de National 3		
Niveau	Accessions	Rétrogradations
R1	Le 1 ^{er} de chaque groupe.	Les 3 derniers de chaque groupe + le moins bon onzième.

Dispositions à prendre au titre des championnats de la saison 2017-2018 par les représentants de chaque ancien territoire pour définir le nombre d'équipes supplémentaires en Régional 2 et Régional 3 au titre des championnats de la saison 2018-2019.

SITUATION DU GROUPE EST (ex territoire Alsace).

Régional 2 (ex Excellence)

- Situation 2017-2018 : 28 équipes réparties en 2 groupes de 14 équipes
- Situation 2018-2019 : 28 équipes réparties en 2 groupes de 14 équipes.
 1. Rétrogradations des trois derniers de chacun des 2 groupes *
 2. Accession du premier de chaque groupe en R1

** sous réserve de la décision d'une procédure d'appel fédérale en cours*

Régional 3 (ex Promotion d'Excellence)

- Situation 2017-2018 : 50 équipes réparties en 2 groupes de 12 équipes et 2 groupes de 13 équipes
- Situation 2018-2019 : 72 équipes réparties en 6 groupes de 12 équipes

Soit 24 équipes en plus :

1. Rétrogradation d'une seule équipe de R3 par groupe
2. Accession en R2 du 1^{er} de chaque groupe et des 2 meilleurs deuxièmes.
3. Accession des quatre premiers de chaque groupe de PH et des meilleurs 5èmes de manière à ce que le nombre d'équipes de R3 soit égal à 72

SITUATION DU GROUPE OUEST (ex territoire de Champagne Ardenne).

Régional 2 (ex Division d'Honneur Régionale)

- Situation 2017-2018 : 24 équipes réparties en 2 groupes de 12 équipes.
- Situation 2018-2019 : 28 équipes réparties en 2 groupes de 14 équipes.

Soit 4 équipes en plus :

1. Rétrogradation du dernier de chaque groupe soit 2 équipes..
2. Accession des 2 premières équipes de chaque poule de PL.

Régional 3 (ex Promotion de Ligue)

- Situation 2017-2018 : 36 équipes réparties en 3 groupes de 12 équipes.
- Situation 2018-2019 : 48 équipes réparties en 4 groupes de 12 équipes

Soit 12 équipes en plus :

1. Rétrogradation d'une seule équipe de PL au lieu de 2.
2. Accession des 4 premières équipes des divisions supérieures de District, ainsi que des meilleurs 5èmes de manière à ce que le nombre d'équipes de R3 soit égal à 48.

SITUATION DU GROUPE CENTRE (ex territoire de Lorraine).

Régional 2 (ex Division d'Honneur Régionale)

- Situation 2017-2018 : 25 équipes réparties en 1 groupe de 12 et 1 groupe de 13 équipes.
- Situation 2018-2019 : 28 équipes réparties en 2 groupes de 14 équipes.

Soit 4 équipes en plus :

1. Rétrogradation des 11^{ème}, 12^{ème} et 13^{ème} de chaque groupe en R3
2. Accessions du 1^{er} de chaque groupe de R3.

Régional 3 (ex Promotion d'Honneur)

- Situation 2017-2018 : 36 équipes réparties en 3 groupes de 12 équipes.
- Situation 2018-2019 : 84 équipes réparties en 7 groupes de 12 équipes

Soit 48 équipes en plus :

1. Rétrogradations en District des équipes classées 11^{ème} et 12^{ème} de chaque groupe de R4
2. 12 Accessions des districts en R3.
3. Accession en R3 des équipes classées de la 1^{ère} à la 10^{ème} place de chaque groupe de R4.
4. A l'exception des montées supplémentaires en R2, maintien de toutes les autres équipes en R3.